

Dans les cantons romands

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **58 (1970)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Nutzungsbedingungen

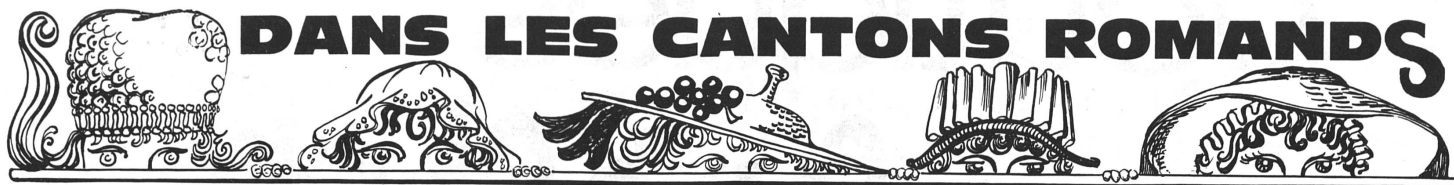
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



VAUD

Pour le suffrage, sourires et narcisses

C'était à la section de Montreux qu'il appartenait, samedi 13 juin, de recevoir l'Association vaudoise pour le suffrage féminin pour sa 62^e assemblée générale.

Les Montreusiennes avaient fort bien fait les choses, puisque chaque participante était accueillie avec le sourire et une amonière remplie de petits échantillons (cadeaux des commerçants de la place); après la partie statutaire dans le salon de thé du Casino, un agréable buffet réunissait les autorités montreusiennes et les membres de l'Association dans la pittoresque salle du Sablier où la décoration et la disposition irrégulière des tables appelaient à la détente. De 15 à 17 heures, au théâtre du Casino, avait lieu un débat fort intéressant sur le problème du logement (lire l'article qui y est consacré dans la page 4); chaque participant en repartit un bouquet de narcisses à la main.

Des sourires, avons-nous dit! Oui, car cette journée était détendue, c'était

une rencontre d'amitié, d'échange d'expériences, de projets ainsi le voulait la présidente, Mme G. Girard-Montet.

Et pourtant, c'est la 62^e assemblée générale! Mais en 1970, on peut être optimiste, puisque février prochain nous donnera certainement le droit de vote sur le plan fédéral. Mme Girard souhaite qu'un peu partout se créent de nouveaux groupes en vue de la propagande pour cette votation afin que l'information se fasse aussi bien à la campagne que dans les centres urbains. Elle a le grand plaisir d'annoncer la création de deux sections: l'une à Etoy, pour le cercle de Villars-sous-Yens et l'autre à Lavey.

Dans le domaine des nouveautés, l'Association vaudoise pour le suffrage féminin lance un concours de dissertation sur des sujets concernant la condition féminine, ouvert aux élèves de 15 à 20 ans. Nous en reparlons en temps voulu.

S. CH.

NEUCHÂTEL

Femmes jurées cantonales

Le Conseil d'Etat a nommé les 87 jurées cantonales pour une durée de quatre ans, dès le 1^{er} août 1970. Parmi eux, 26 femmes dont voici les noms:

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

1. Hainard, Denise, Mme, professeur, Neuchâtel.
2. Schmidt, Jeanne, Mme, Saint-Blaise.
3. Steudler, Jeanne, Mme, Neuchâtel.
4. Burgat, Josiane, Mlle, professeur, Neuchâtel.
5. Gabus, Bénédicte, Mme, Neuchâtel.
6. Martenel, May, Mme, Neuchâtel.
7. Comtesse, Yvonne, Mme, Neuchâtel.
8. Verdon, Valentine, Mme, Neuchâtel.

DISTRICT DE BOUDRY

1. Béguin, Madeleine, Mme, Colombier.
2. Boget, Yolande, Mme, Cortaillod.
3. Favre, Hanny, Mme, assistante sociale, Areuse.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

1. Guillaume-Gentil, Monique, Mme, Couvet.
2. Emery, Denise, Mme, Couvet.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

1. Ruttimann, Rose-Marie, Mme, Dombresson.

DISTRICT DU LOCLE

1. Reymond, Marie-Lina, Mme, Le Locle.
2. Noiz, Berthe, Mme, Le Locle.
3. Blaser, Marie, Mme, Le Locle.

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

1. Sandoz, Amélie, Mme, La Chaux-de-Fonds.
2. Deneys, Heidi, Mme, professeur, La Chaux-de-Fonds.
3. Oesch, Françoise, Mme, La Chaux-de-Fonds.
4. Quaille, Paulette, Mme, La Chaux-de-Fonds.
5. Reist, Huguette, Mme, comptable, La Chaux-de-Fonds.
6. Graef, Rosemonde, Mme, La Chaux-de-Fonds.
7. Ramseyer, Denise, Mme, La Chaux-de-Fonds.
8. Perret, Suzanne, Mme, assistante sociale, La Chaux-de-Fonds.
9. Blani, Colette, Mme, La Chaux-de-Fonds.

NOUVELLE PRÉSIDENTE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Pour la première fois à Colombier, une conseillère a été élue présidente pour la législature 1970-1971.

Il s'agit de Mme Hélène Dubied-Chollet, née en 1926, mariée et mère de famille.

Il y a dix ans, Mme Dubied, enfant de Colombier et fille de vigneron, avait été la première conseillère générale du canton. Militante du parti socialiste, Mme Dubied est secrétaire de la commission cantonale neuchâteloise des femmes socialistes; vice-présidente du parti socialiste du district de Boudry et caissière de l'Association suisse pour le suffrage féminin, section de Colombier et environs.

UN BEAU DON POUR NOTRE JOURNAL

Abonnée depuis 29 ans à notre journal, Mlle L. Dubois, de Peseux (Neuchâtel), nous a fait un beau don de 200 francs. Nous la remercions infiniment de ce geste qui prouve son attachement aux idées que nous défendons. Cette somme nous sera une aide précieuse dans le grand et coûteux effort rédactionnel que nous faisons depuis le début de l'année.

MENTO

Thonon, château de Ripaille, 15 juillet au 15 septembre: exposition «Fauve et flore du bassin lémanique», sous les auspices de la Société d'histoire naturelle de Haute-Savoie.

Evian, du 1^{er} au 31 août, au Palais des festivités, exposition d'artistes femmes peintres, sculpteurs, graveurs, céramistes, listers, etc, organisée par le Club soroptimiste du Léman.

GENÈVE

En marge du Congrès des Magistrats de la Jeunesse: Mademoiselle Blanche RICHARD



Petite femme aux yeux vifs, les cheveux bleu-argent, Mlle Blanche Richard nous reçoit avec beaucoup de gentillesse dans son salon ancien aux tonalités couleur de ciel.

La pensée de Mlle Blanche Richard, actuellement retirée de ses activités professionnelles (elle a été le premier juge assesseur féminin au Tribunal de l'enfance à Genève), s'est toujours orientée du côté de la jeunesse délinquante.

Après des études secondaires et de nombreux cours à la Faculté des lettres, je devins la secrétaire de mon père dont la vue s'était affaiblie et qui était alors conseiller aux Etats. Mes fonctions auprès de lui m'ouvrirent de vastes horizons politiques sur le plan helvétique.

En 1929, Blanche Richard se rend à Paris pour suivre le séminaire du professeur Heuyer, neurologue bien connu. Elle poursuit sa formation à Bruxelles auprès du Dr Vermeylen et du juge Paul West. La porte des audiences lui est largement ouverte.

De retour à Genève, elle ouvre une maison pour enfants handicapés physiques, puis fonde la Maison des Charmilles et celle des Ormeaux.

Lorsqu'il est question d'introduire l'élément féminin au sein de l'ordre judiciaire, en qualité de juge assesseur à la Chambre pénale de l'enfance, on pense immédiatement à elle. Cette proposition l'enthousiasme:

«Pourtant, je n'ai pas été acceptée très facilement par mes collègues masculins. Depuis, les choses ont changé et c'est une femme qui m'a succédé. On est très satisfait de son travail.»

— Quelle influence la participation d'une femme a-t-elle sur les jugements?

D'abord, il faut savoir que les «punitions» ne sont plus que des mesures éducatives, actuellement. Par exemple, en cas de sursis, l'enfant est suivi par une assistante sociale. La période écoulée sans incident, on efface le casier judiciaire; ainsi toutes les chances sont rendues à l'enfant pour un nouveau départ dans la vie. Mais je pense que depuis qu'une femme participe au jugement, celui-ci est mieux équilibré.

— Quelles qualités faut-il posséder pour exercer ce métier?

— Aimer les enfants, avant tout. Ce n'est que par l'amour qu'on peut obtenir un résultat. Par exemple, prenez le film «L'Enfant sauvage»: on ne rendra la parole à ce jeune garçon qu'en l'aimant suffisamment.

D'ailleurs, le juge pour enfants ne peut pas se contenter de prendre une décision. Il doit suivre les cas. Ainsi, je continue à voir certains de «mes enfants». Je viens justement de recevoir la visite de l'un d'eux: il a 48 ans et c'est son anniversaire dans quelques jours. Comme il est seul, nous fêtons ensemble ce jour exceptionnel.

Genève a beaucoup entendu parler, ces jours, de la jeunesse délinquante puisque l'Association internationale des magistrats de la jeunesse y a tenu son VIII^e congrès du 13 au 18 juillet.

J. F.

L'activité du service social de justice

Le Service social de justice (av. de Rumine 2) accomplit des prodiges avec des moyens limités et un personnel extrêmement réduit. Ces extraits du rapport de la directrice, Madeleine Pidoux, le prouvent.

RÉCUPÉRATION DES PENSIONS ALIMENTAIRES

La fiche sociale que vient d'éditer le Cartel romand d'hygiène sociale et morale sur ce sujet et à l'intention des travailleurs sociaux dit ceci: «Si les autorités d'assistance recourent assez fréquemment à la plainte pénale, les particuliers, les femmes surtout, y répugnent. Elles se découragent devant les formalités, les démarches, les pertes de temps, les frais. Elles favorisent ainsi sans le vouloir la carence coupable du débiteur... C'est pourquoi on propose qu'à l'instar des pays nordiques, on crée chez nous des offices de récupération des pensions alimentaires qui fassent l'avance des pensions aux créanciers.»

C'est dans le sens préconisé par l'auteur de cette fiche sociale que, depuis bientôt 35 ans, le SSJ a cherché à aider les femmes seules dans ce domaine. En 1969, il a récupéré environ Fr. 19 000.— (dont Fr. 3089.— d'allocations diverses). Nous déplorons comme l'an passé que notre Service n'ait pu étendre ce champ d'activité par manque de personnel, alors que nous savons fort bien combien de mères seraient soulagées de n'avoir pas à poursuivre un débiteur récalcitrant.

FEMMES DIVORCÉES OU MENACÉES DE DIVORCE, FOYERS DÉSUNIS

Dans ce domaine, le Service social de justice est considérablement déchargé depuis que la Consultation de mariage de Pro Familia (av. Georgette 1, tél. 22 24 58) a pu compléter son équipe de spécialistes et assure une consultation qui s'étend à presque toute la semaine, y compris le samedi matin. Son directeur depuis dix ans, le Dr Maurice Gerton, insiste sur la nécessité d'intervenir de bonne heure dans les conflits conjugaux quels qu'ils soient et cherche à promouvoir par tous les moyens l'éducation des jeunes en face du mariage. Quant au SSJ, il garde sa clientèle de femmes divorcées et de mères découragées ou déprimées, dont les appels nous parviennent parfois de fort loin.

TUTELLES ET ADOPTIONS

A fin 1969, nous avions 89 pupilles, pour la plupart enfants attendant l'adoption légale, leurs futurs parents n'ayant pas atteint l'âge requis par la loi, ou enfants encore sans foyer. 21 tutelles ont été levées au cours de l'année, dont 3 par le mariage enfin survenu d'un couple que nous suivions depuis 9 ans. Mais déjà de nouvelles nominations ont ramené à la centaine

le nombre des tutelles qui nous sont confiées par 25 justices de paix du canton de Vaud.

Le nombre des enfants placés en vue d'adoption par le SSJ en 1969 a été de 20 (dont 12 dépendaient du tuteur général de Lausanne et 8 de leur mère ou de tuteurs privés). Pour 2 enfants étrangers, une surveillance nous a été demandée par les services d'adoption qui les avaient placés en Suisse. Notons qu'il faut toujours davantage de patience aux nombreux couples inscrits où que ce soit en Suisse. 400 à 500 couples sans enfant se désolent et sont tentés d'accepter n'importe quelles suggestions de placement, pas toujours désintéressées.

«Le Mouvement» a 50 ans

De nombreux jeunes gens, membres actifs du Mouvement de la jeunesse suisse romande, entourés de plusieurs générations d'anciens, ont fêté les 6 et 7 juin, à Lausanne, le cinquantenaire de cette organisation d'entraide.

En cinquante ans, l'aide que le MJSR a apportée à des milliers de familles déshéritées de Suisse romande, soit par ses camps de vacances, soit par d'autres interventions a représenté près de 4 millions de francs. Ainsi que l'a souligné au nom des anciens Me Pierre Engel, professeur à l'Université de Genève, le MJSR a non seulement joué un rôle auprès de ces familles, mais également auprès des milliers de jeunes gens, aujourd'hui confrontés aux réalités de la vie quotidienne, en les aidant à faire leur apprentissage de la vie, alors qu'ils étaient mineurs ou engagés dans l'action sociale.

Cinquante ans après sa fondation, le MJSR se trouve placé face à de nouvelles réalités. Mais, ainsi que l'a déclaré le représentant de la toute jeune section du Tessin: «Il faut certes faire la révolution, mais il faut surtout bâtir, et c'est à quoi les jeunes s'emploient».

Une table ronde a été consacrée à l'avenir du MJSR, puis les participants se sont retrouvés une dernière fois à «La Lune», avant que cette maison, aujourd'hui vétuste ne fasse place à une colonie «pilote».

Autorités judiciaires

Le Tribunal cantonal a procédé au renouvellement des autorités judiciaires. Dans la liste des nominations, nous notons que Mme Violette Parisol, députée à Lausanne, a été désignée pour succéder à M. Jacques Morier-Genoud, démissionnaire.

Mme Suzanne Roulet à Orbe, devient assesseur suppléant de la Justice de paix, en remplacement de M. Benjamin Collet.



KYBOURG

ECOLE DE COMMERCE
GENÈVE - 4, Tour-de-l'Île - Tél. 25 10 38
Directeur: R. KYBOURG

Officier de l'Ordre des palmes académiques

Membre de l'Association genevoise des écoles privées AGEP

Préparation aux fonctions de

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

SECRÉTAIRE STENOACTYLOGRAPHIE

SECRÉTAIRE-COMPTABLE

ACTYLOGRAPHIE

Langues: préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce

Sténo et dactylo: préparation aux concours officiels de Suisse romande

DEBUT DES COURS: 31 AOÛT 1970

Union des Femmes de Genève

Le mercredi 15 mai, à 14 h. 30, s'est tenue l'Assemblée générale de l'Union des Femmes de Genève.

Outre les activités générales telles que les réunions de couture, les thés de membres et les bridges mensuels, l'Union a organisé une course d'autisme dans la campagne genevoise, une «vente «bric à brac», un dîner d'Escalade et un grand bridge annuel.

HALTE-GARDERIE

Au cours de l'année 1969-70, l'Union a étudié d'une manière approfondie un projet de halte-garderie au Jardin anglais. Deux architectes genevoises Mmes Baud-Bovy et van Berchem ont étudié une «maison de l'enfance» dans un cadre aéré et agréable d'un style original et léger n'abîmant pas le paysage. Cette réalisation permettrait de décharger des mères de famille pendant une partie de la journée. Ce projet est actuellement déposé auprès des autorités de la ville.

ASSISTANTES FAMILIALES

Conscient du manque toujours plus grand d'aides familiales, l'Union s'est intéressée à un projet d'une école d'assistantes familiales à Genève. Elle a établi un dossier très complet de toutes les écoles d'assistantes familiales existant actuellement en Suisse.

PERSONNES AGÉES

Durant 1969-1970, l'Union s'est penchée sur le problème des logements pour personnes âgées. Une étude à ce sujet est actuellement en cours.

ACTIVITÉ NOUVELLE DE L'UNION

Parmi les activités nouvelles de l'Union il faut citer la création d'un cours de bridge pour débutantes qui a rencontré un très vif succès.

ACTIVITÉ CIVIQUE DE L'UNION

L'Union a été entendue par une commission du Grand Conseil concernant une assurance-maladie de salariés (petits salariés). En pleine collaboration avec les autres associations féminines, l'Union a réussi à obtenir que les cotisations payées par les femmes ne soient pas supérieures à celles des hommes.

L'Union a également demandé à être entendue dans des commissions du Grand Conseil en ce qui concerne la taxation séparée des époux ainsi que la ratification par la Suisse de la Convention sur le «travail égal - salaire égal».

N. B. — Toute personne s'intéressant à l'Union des Femmes de Genève et désirant devenir membre peut téléphoner ou écrire à l'Union des Femmes de Genève, 22, rue Etienne-Dumont, tél. 24 27 81.